



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal Du 31 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, salle Simon Arnaud, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : 27
Date convocation : 24 mars 2023
Présents : 18
Votants : 22

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire

Catherine BARBERO, Jean-Marc SIOZAC, Marie-Agnès DESCOUX, Claude SCHAEFFER, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Adjoints

Isabelle JODIN, Charlotte LE MAITOUR, Sandrine MARTINS, Isabelle DUPRÉ, Christophe LASSERRE, Brigitte FOULON, Mildred PUISSANT, Arnaud SCHMITT, Jean-Marc LONGEQUEUE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Ngoc Loi TRAN a donné pouvoir à Laurence AUDIBERT
Patrick MICHEL a donné pouvoir à Charlotte LE MAITOUR
Hervé GUISE a donné pouvoir à Jean-Marc LONGEQUEUE
Nathalie BEELS a donné pouvoir à Christophe PRUDHOMME
Magali BOUARFE a donné pouvoir à Arnaud SCHMITT

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS :

William NETO DE JESUS, Jean BÉDU, Dominique FRANÇOISE, Mapril BAPTISTA

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Marie-Agnès DESCOUX a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 2023-16 BUDGET VILLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-12, L2121-14 et L 2121-31,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2022,

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Marc SIOZAC a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Accusé de réception en préfecture
077-217703727-20230331-2023-16-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Marc SIOZAC, Adjoint au Maire délégué aux finances et à la vie économique,

Monsieur le Maire ayant quitté la salle,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SIOZAC,

Après en avoir délibéré,

Par 16 voix pour, et 6 abstentions (M. GUISE, Mme BOUARFE, M. SCHMITT, Mme BEELS, M. LONGUEUE et M. PRUDHOMME)

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Arnaud BRUNET, Maire,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des comptes et **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Sections	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2022	3 541 941,22 €	534 933,28 €
Dépenses 2022	3 213 597,83 €	833 409,96 €
Résultat de l'exercice 2022	328 343,39 €	- 298 476,68 €
Résultat antérieur reporté	1 331 646,40 €	942 064,31 €
Résultat de clôture 2022	1 659 989,79 €	643 587,63 €

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 31 mars 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Torcy le et de la publication, le

Le Maire
A. BRUNET



Le Maire,

Arnaud BRUNET

Accusé de réception en préfecture
077-217703727-20230331-2023-16-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023